

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 31 janvier 2011 la mise en place d'un programme d'émission de billets de trésorerie par AFRIQUIA GAZ.

**Les principales caractéristiques du programme susmentionné sont :**

- ☛ Plafond du programme : 800 000 000 dirhams.
- ☛ Valeur nominale des titres : 100 000 dirhams.
- ☛ Maturité : de 10 jours à 12 mois.
- ☛ Taux d'intérêt : déterminé à chaque émission en fonction des conditions du marché.
- ☛ Organisme chargé du placement : BMCE Bank

Les émissions se feront au gré de l'émetteur après l'obtention du visa du CDVM. Le dossier d'information visé par le CDVM est tenu à la disposition du public au siège d'AFRIQUIA GAZ et auprès de l'établissement chargé de recueillir les souscriptions.

Par ailleurs, il sera disponible sur le site du CDVM:  
[www.cdvm.gov.ma](http://www.cdvm.gov.ma).

**CONTACT CDVM :**

Tél. : 05 37 68 89 22

E-Mail : [operations\\_financieres@cdvm.gov.ma](mailto:operations_financieres@cdvm.gov.ma)

CP/EM/004/2011

*L'autorité qui veille sur votre épargne*

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières